



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
18 décembre 2007  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale  
Soixante-deuxième session  
Point 17 de l'ordre du jour  
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité  
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 18 décembre 2007,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël durant la période du 8 au 14 décembre 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme documents de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 18 décembre 2007  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et activités israéliennes relevées  
durant la période du 8 au 14 décembre 2007**

**Violations aériennes**

- Le 9 décembre 2007, entre 5 h 30 et 6 heures, un avion de reconnaissance israélien, se dirigeant vers l'est, a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, puis a survolé les régions du Chouf, de Dammour et du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Naqoura.
- Le même jour, entre 13 h 30 et 17 h 10, un avion de reconnaissance israélien, venant de la mer et se dirigeant vers l'est, a violé l'espace aérien libanais au large de Saida, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
- Le même jour, entre 16 h 55 et 23 h 10, un avion de reconnaissance israélien, venant de la mer et se dirigeant vers l'est, a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Rmeich.
- Le 10 décembre 2007, entre 12 h 40 et 15 h 15, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis, après avoir mis le cap sur Beyrouth, a survolé la ville et ses environs en décrivant des cercles, avant de repartir en survolant la mer face à Naqoura.
- Le même jour, entre 17 h 10 et 21 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, survolant Naqoura, puis, ayant mis le cap sur Beyrouth, a survolé la ville et les régions de Dammour et du sud en décrivant des cercles, avant de repartir en repassant par Naqoura.
- Le même jour, entre 17 h 19 et 20 h 15, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich, a pris la direction du nord jusqu'à Nabatiyé, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles, avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
- Le 11 décembre 2007, entre 14 h 29 et 22 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich, puis a survolé les régions du Chouf et du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Naqoura.
- Le même jour, entre 18 h 19 et 22 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Alma-ach-Chaab, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Naqoura.
- Le même jour, à 21 h 35, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir, le lendemain 12 décembre 2007, à 4 h 45, en survolant la mer face à Naqoura.

- Le 12 décembre 2007, entre 6 h 45 et 11 h 15, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, puis a pris la direction du nord en survolant la mer face à la partie du littoral située entre Naameh et Dammour, et a survolé Beyrouth et ses environs avant de remettre le cap sur le sud et de repartir en passant par Naqoura.
- Le même jour, entre 10 h 50 et 15 h 12, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, puis a mis le cap sur le nord en direction de Beyrouth et a survolé la ville et ses environs ainsi que les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en passant par Rmeich.
- Le même jour, entre 14 h 45 et 17 h 15, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, puis a pris la direction du nord et survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en survolant Yaroun.
- Le même jour, entre 17 heures et 20 h 55, un avion de reconnaissance israélien, se dirigeant vers l'est, a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles avant de repartir en repassant au-dessus de Naqoura.
- Le même jour, entre 17 h 5 et 21 h 40, un avion de reconnaissance israélien, se dirigeant vers le nord, a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles, avant de repartir en survolant Rmeich.
- Le même jour, à 20 h 40, entre 17 h 5 et 21 h 40, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles, avant de repartir, le lendemain 13 décembre 2007, à 1 h 30, en survolant la mer face à Naqoura.
- Le 13 décembre 2007, entre 1 h 20 et 4 h 35, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura, puis a survolé les régions du sud en décrivant des cercles, avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
- Le même jour, entre 13 h 15 heures et 13 h 30, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, survolant à haute altitude les localités de Machghara et Aitanit.

#### **Violations maritimes**

Le 13 décembre 2007, à 13 h 40, l'ennemi israélien a lancé des grenades à main en mer, sur un plongeur qui affirme l'avoir aperçu à 250 mètres au nord de la ligne de bouées, le long du littoral.

#### **Violations terrestres**

- Le 10 décembre 2007, à 8 h 44, un bulldozer et deux engins appartenant à l'ennemi israélien, qui se trouvaient en territoire palestinien occupé face à la localité de Kafr Qila, ont prêté main-forte à des engins militaires qui réparaient une route endommagée par des eaux de ruissellement. Après avoir opéré deux percées dans le fil de fer barbelé situé dans la zone de Al-Abara entre Kafr Qila et Al-Adissa, la patrouille israélienne affectée à ces réparations a aspiré l'eau du territoire palestinien occupé et l'a déversée en territoire libanais. Elle

s'est ensuite servi du bulldozer pour édifier un talus de terre de 10 mètres de haut et de 1,25 mètre de large en face des percées dont il est fait mention plus haut.

- Le 12 décembre 2007, à 12 h 30, une quinzaine de vaches israéliennes venant des fermes de Chebaa occupées ont franchi la ligne de démarcation, parcourant une centaine de mètres avant de rebrousser chemin à 13 h 45.
-